

INNOVER POUR LA TRANSITION :
LA VOIE DES COOPÉRATIVES

LES COOPÉRATIVES, UNE EXPÉRIENCE
TOUJOURS D'ACTUALITÉ

LES CONDITIONS D'ÉMERGENCE ET
DE DÉVELOPPEMENT DES COOPÉRATIVES

LES COOPÉRATIVES : UNE SOLUTION
POUR CONSTRUIRE DEMAIN ?

LE CHRISTIANISME SOCIAL ET LE PROJET COOPÉRATIF
BIODIVERSITÉ ENTREPRENEURIALE

POINT DE VUE

ET SI ON REMPLAÇAIT LE LUNDI DE PENTECÔTE PAR L'AÏD ?

123

OCT/NOV/DÉC 2017
Trimestriel du Centre Avec

SOMMAIRE

3 ÉDITO : C'EST LE MOMENT D'INVESTIR !

Par Emeline De Bouver

4 POINT DE VUE

Et si on remplaçait le lundi de Pentecôte par l'Aïd ?

Par Bernadette Renauld

10 TÉMOIGNAGE

Redécouvrir notre maison commune en passant
par Compostelle

Par Vincent Coppieters

16 DOSSIER

INNOVER POUR LA TRANSITION : LA VOIE DES COOPÉRATIVES

18 Les coopératives, une expérience toujours d'actualité

Par Enzo Pezzini

24 Les conditions d'émergence et de développement des coopératives

Par Jacques Defourny

33 Les coopératives : une solution pour construire demain ?

Par Jean-Louis Bancel

40 Le christianisme social et le projet coopératif

Par Enzo Pezzini

48 Biodiversité entrepreneuriale. Une réalité et un défi

Par Elena Lasida

54 INSPIRATION

Thierry Verhelst : portrait d'un engagé engageant

Par Vincent Delcorps

58 À LA RENCONTRE

Poursuivre

64 HUMEUR

#balancetonamalgame

Par Myriam Leroy



INNOVER POUR LA TRANSITION : LA VOIE DES COOPÉRATIVES

Notre dossier s'ouvre par une large contextualisation d'**ENZO PEZZINI**. En retracant brièvement l'histoire du phénomène coopératif, l'auteur nous renseigne sur son ampleur, mais aussi sur les caractéristiques qui lui sont propres. **JACQUES DEFOURNY** nous invite ensuite à réfléchir aux conditions dans lesquelles émergent les coopératives. Il montre que ce modèle organisationnel ne répond pas seulement à des besoins non satisfaits ; il se nourrit aussi d'un ancrage dans une identité collective. **JEAN-LOUIS BANCEL**, pour sa part, adresse un vibrant message d'espérance, insistant sur le dynamisme et la capacité d'adaptation propres au phénomène coopératif. Suit un second texte d'**ENZO PEZZINI**, qui nous partage une très originale lecture croisée entre histoire du mouvement coopératif et histoire de l'Église. Deux histoires reliées par de nombreux ponts. Enfin, **ELENA LASIDA** nous donne quelques repères pour penser ce qu'elle appelle la « biodiversité entrepreneuriale ». L'enjeu, selon elle, est de taille, car nos manières d'entreprendre disent aussi quelque chose de nos façons de faire société.

Une série de portraits et de témoignages parcourront ce dossier. Ils permettent de donner au phénomène coopératif des visages concrets, ancrés dans le réel. Peut-être, pour le lecteur, seront-ils aussi source d'inspiration.

LES CONDITIONS D'ÉMERGENCE ET DE DÉVELOPPEMENT DES COOPÉRATIVES

Par **JACQUES DEFOURNY**, professeur d'économie à HEC Liège, École de gestion de l'Université de Liège et directeur du Centre d'Économie Sociale (ULiège).

DEPUIS LE milieu du XIXème siècle, le développement coopératif s'est manifesté de multiples manières en fonction des défis de chaque époque, il a traversé des épreuves en tous genres comme des guerres et des dictatures, et il a envahi toutes les régions du monde. À y regarder de plus près toutefois, on peut identifier un peu partout des vagues de créations coopératives et des phases d'expansion remarquables, mais aussi parfois des phases de déclin, soit en termes quantitatifs, soit en termes d'affaiblissement de l'idéal coopératif. C'est pourquoi il s'avère souvent utile d'adopter une perspective historique longue pour tenter de discerner les conditions qui ont pu favoriser les émergences coopératives à travers près de deux siècles. Ce pourrait être là une base pour réfléchir à des écosystèmes plus ou moins porteurs ainsi qu'à des impulsions susceptibles d'encourager un nouvel entreprenariat coopératif. Pour les coopératives bien établies dans le paysage économique, un tel retour aux sources pourrait peut-être contribuer à raviver une flamme d'utopie qu'il n'est jamais simple de maintenir dans la durée.

LA COOPÉRATION, FILLE DE LA NÉCESSITÉ

Selon Henri Desroche (1976), le grand sociologue français de la coopération, la première leçon de l'histoire est que la coopération est « fille de la nécessité » : les coopératives sont le plus souvent nées sous la pression de besoins importants non satisfaits, pour répondre à des difficultés aiguës. En ce sens, on peut parler d'une « condition de nécessité ». Ainsi, les coopératives de consommation étaient l'expression des efforts collectifs de personnes dont les moyens de subsistance étaient maigres et qui voulaient acheter leur alimentation à meilleur prix. Quant aux coopératives ouvrières de production – nous parlons aujourd'hui de coopératives de travailleurs – elles traduisaient une réaction de travailleurs artisans qui voulaient sauver leur métier, rester maîtres de leur travail, au lieu de se faire enfermer dans un salariat, très éloigné des acquis sociaux actuels, qui les dépossédait véritablement de la maîtrise de leurs outils de production. Sans oublier ceux qui, tout simplement, avaient été jetés au chômage par les mutations du capitalisme et qui

essaient de réagir en créant, à quelques-uns, leurs propres entreprises.



Les coopératives sont le plus souvent nées sous la pression de besoins importants non satisfaits, pour répondre à des difficultés aiguës.

On pourrait multiplier les exemples à travers tout le XIXème siècle et la première moitié du XXème siècle : dans toutes ces circonstances, c'est poussés dans le dos par une pression économique ou socio-économique que les gens se sont serré les coudes et ont mis sur pied des coopératives. Et cette condition de nécessité, on va le voir, continue à prévaloir aujourd'hui au Sud comme au Nord.

IDENTITÉS COLLECTIVES ET COMMUNAUTÉ DE DESTIN

Si la pression de la nécessité suffisait à faire naître les initiatives coopératives, nos économies seraient encore bien plus peuplées d'entreprises coopératives qu'elles le sont aujourd'hui. En outre, les poussées coopératives seraient particulièrement fortes dans les couches les plus marginalisées des sociétés du Nord et parmi les populations les plus pauvres du Sud. Or, on constate qu'en beaucoup de ces milieux dominent plutôt des stratégies individuelles de survie, en particulier dans toutes les banlieues pauvres des grandes villes des pays riches et dans les bidonvilles des mégapoles des pays émergents.

En fait, l'histoire de la coopération nous apprend qu'un second facteur a joué un rôle tout aussi moteur et constitue une condition aussi fondamentale que la première : l'appartenance à un groupe

social soudé par une identité collective ou par un destin commun. Ainsi, au XIXème siècle et dans la première moitié du XXème siècle, le dynamisme des initiatives coopératives était l'expression d'une culture de classe certes dominée mais largement solidaire. Dans les zones industrielles, les membres des coopératives, comme des premières mutuelles et des autres associations ouvrières, étaient reliés par des conditions de vie et de travail, par une culture populaire et par des luttes qui leur faisaient vivre à tous ce qu'Alain Touraine a appelé une « intégration conflictuelle ». En cela, les coopératives, comme les autres manifestations de l'économie sociale naissante, étaient portées par des mouvements qui se voulaient leviers de transformation sociale.

Une analyse convergente peut être faite pour les coopératives d'origine rurale (coopératives agricoles, caisses rurales de crédit, et autres associations paysannes de type coopératif, etc.). Dans bien des cas, la persistance de ferments socio-culturels plus traditionnels (religion, normes familiales, identités villageoises, etc.) a assuré la cohésion sociale nécessaire à l'émergence de projets collectifs de type coopératif ou mutualiste dans les campagnes.



Les coopératives étaient portées par des mouvements qui se voulaient leviers de transformation sociale.

Mais l'importance de cette condition d'identité collective apparaît bien mieux encore quand on recherche les raisons qui expliquent l'extraordinaire succès de quelques expériences emblématiques.

Ainsi, si le mouvement coopératif Desjardins, au Québec, a engendré, il y a une centaine d'années, une multitude de caisses rurales qui aujourd'hui encore constituent le principal réseau bancaire de la Belle Province, c'est parce qu'à travers ce mouvement s'exprimait la volonté de tout un peuple de défendre son identité francophone et catholique face à une domination anglo-saxonne et protestante dans toute l'Amérique du Nord. En Belgique, l'histoire des coopératives agricoles flamandes, aujourd'hui encore assez puissantes, peut être lue de la même manière : en se groupant pour peser sur les marchés, la petite paysannerie cherchait à améliorer ses conditions de vie en commercialisant ses productions et en achetant ses intrants à des prix plus favorables que ceux imposés par les grands négociants. En plus, ces paysans qui ne parlaient que des patois flamands trouvaient ainsi des façons d'affirmer leur identité dans un environnement dominé par une bourgeoisie et une noblesse francophones. Et que dire du fameux complexe coopératif de Mondragon dans le pays basque espagnole : détruit par la guerre civile et par la 2^e Guerre mondiale, étouffé par le franquisme, le pays basque s'est reconstruit (condition de nécessité) et a réaffirmé son identité face à la domination castillane en développant tout un système économique auto-centré orienté vers les besoins locaux et contrôlé par les citoyens au travers d'une multitude de coopératives qui ont gagné leurs lettres de noblesse dans l'épargne et le crédit, la distribution, diverses productions industrielles, l'enseignement et la recherche universitaires, etc. Mondragon a même réussi à mettre en place son propre système de sécurité sociale. Aujourd'hui encore, le Groupe de Mondragon représente un peu La Mecque du mouvement coopératif, en tout cas en Europe, où

« FAIRE ÉMERGER LA POTENTIALITÉ DES PERSONNES »

D EPUIS DIX ans, je travaille pour la coopérative Novo Millennio (Nouveau Millénaire) de la région de Milan, liée à Caritas Ambrosiana. Je travaille plus particulièrement dans un centre de jour pour adolescents gravement handicapés. Ce qui m'a le plus frappée dès le début a été la mission de la coopérative, dont la spécificité est le travail sur les besoins qui surgissent du terrain, en créant des services innovants toujours caractérisés par la place centrale accordée à la personne. Je crois que l'aspect le plus gratifiant et en même temps le plus difficile du travail éducatif est proprement la construction d'une relation avec la personne qu'on a devant soi, avec un regard qui est avant tout valorisant et non vicié par une étiquette (« l'incapable », « le malade mental »...). C'est seulement ainsi qu'il est possible de faire émerger la potentialité des personnes avec qui nous traventions, qui sont avant tout, justement, des personnes. À Novo Millennio, j'ai trouvé un grand respect à leur égard, mais aussi une grande valorisation des partenaires de la coopérative que sont

nombreux sont ceux qui s'y rendent comme en pèlerinage.

En guise de synthèse sur ces leçons de l'histoire, on peut donc affirmer que, si la coopération est fille de la nécessité, elle est aussi fille d'une identité collective, même s'il faudra peut-être réinterpréter

les travailleurs et les volontaires. La recherche de la contribution de tous et du partage des décisions valorise aussi l'apport que, en tant que femmes et mères, mes collègues et moi-même, nous pouvons apporter au travail et à la vie de la coopérative. Enfin, et ce n'est pas le moins important, j'ai trouvé un appui et un accueil à la vie, qui devient partage de la valeur d'être parent et qui concrètement, se traduit en disponibilité pour réorganiser le travail et se mettre à l'écoute, autant que possible, des exigences et des besoins des situations particulières.



Par SERENA AROSIO, coopératrice chez Novo Millennio (région de Milan, Italie) dans un centre de jour pour adolescents en situation de handicap.

cette dernière notion pour en conserver la pertinence aujourd'hui. Autre manière de le dire : la coopération a toujours été, par essence, faite d'initiatives économiques lancées sous la pression de besoins cruciaux ; en même temps, ces initiatives ont été portées par des mouvements sociaux soudés dans l'adversité ou

par des collectifs partageant les mêmes conditions socio-économiques et culturelles.

//

Si la coopération est fille de la nécessité, elle est aussi fille d'une identité collective.

On soulignera encore que ces deux conditions rejoignent le noyau des règles et principes qui font le cœur d'une coopérative : la double qualité d'usager et de membre. C'est en effet ce qui fait l'originalité de l'entreprise coopérative : les membres qui fondent et contrôlent la coopérative en sont aussi les usagers (en tant qu'acheteurs, fournisseurs, épargnants, travailleurs, etc.). Au fond, la qualité d'usager ne correspond-elle pas à la condition de nécessité ? N'est-elle pas le résultat de cette pression qui fait qu'une activité économique est lancée pour répondre à un problème ou à un besoin aigu ? Quant à la qualité de membre, elle résulte d'une conscience collective de la force du groupe si chacun s'implique et s'appuie sur le « capital social » de ce dernier.

DES CONDITIONS À ACTUALISER ?

Peut-on encore se baser sur ces deux conditions pour scruter aujourd'hui les développements coopératifs, voire les encourager, alors que le monde a tellement changé ?

Dans les pays industrialisés, il est évident que les besoins essentiels que cherchaient à satisfaire les coopératives des premières générations sont aujourd'hui largement rencontrés : alimentation et produits de base non alimentaires à des prix abordables, protection de l'épargne et accès

au crédit, accès aux médicaments, etc. Une bonne partie de ces besoins ont été satisfaits par le développement de marchés concurrentiels sur lesquels les coopératives ont connu de grands succès (coopératives de consommateurs, banques coopératives, coopératives agricoles, etc.), mais souvent en perdant certaines de leurs spécificités. Ce qui est sûr en tout cas, c'est que la condition de nécessité n'a plus les mêmes contours ni les mêmes profils qu'autrefois.

//

S'imposent aujourd'hui de nouvelles demandes sociales, des besoins auxquels le marché ou l'action publique ne peuvent pas – ou plus – répondre de manière satisfaisante.

Est-ce à dire qu'elle a disparu ? La réponse est clairement négative car de nouvelles nécessités sont apparues en grand nombre au cours de trois ou quatre dernières décennies : en particulier, le recul de l'État-Providence et la crise de l'emploi ont fait émerger de nouvelles précarités et de nouvelles formes d'exclusion pour une multitude de gens qui, auparavant, étaient encore protégés. D'une manière plus générale, s'imposent aujourd'hui de nouvelles demandes sociales, des besoins auxquels le marché ou l'action publique ne peuvent pas – ou plus – répondre de manière satisfaisante. Ces demandes ouvrent de nouveaux champs où les coopératives et plus généralement l'économie sociale apparaissent comme des réponses très crédibles et même souvent indispensables. C'est par exemple la requalification et la réinsertion professionnelle de personnes marginalisées sur le marché du travail, la réhabilitation

économique de quartiers urbains déshérités ou encore la redynamisation de zones rurales désertées. Mais c'est aussi la nécessaire transition vers une agriculture biologique ou à tout le moins « raisonnée », la création de circuits de distribution alimentaires plus courts, la production d'énergies plus propres, la promotion d'une mobilité moins polluante, l'invention d'une finance plus éthique voire solidaire, etc.

QUELS RESSORTS COLLECTIFS ?

Même si l'on reconnaît aisément l'importance de ces défis largement inédits qui reconfigurent une condition de nécessité, peut-on encore parler d'une condition d'identité collective ? Comment nier qu'une série de facteurs jouent désormais contre la cohésion sociale et a fortiori contre la construction d'identités collectives : l'individualisme ambiant, ou encore l'affaiblissement des ciments traditionnels constitués par la religion, les normes morales, le syndicalisme, etc. Le chômage, surtout de longue durée, ainsi que les nouvelles pauvretés, agissent aussi évidemment dans le sens d'une déstructuration des tissus sociaux. Certes, il y a cet incroyable succès des réseaux sociaux à travers l'internet, mais quelle est la profondeur de ces « communautés » ? Ne jouent-ils pas aussi en faveur d'une individuation qui peut s'accompagner de grandes solitudes ? Au minimum, ces questions restent ouvertes.

Par contre, comment nier qu'il existe encore aujourd'hui un terreau où se reconstruisent de vraies dynamiques communautaires, et dans lequel s'enracinent la plupart des initiatives d'économie sociale, en ce compris de nouvelles formes de coopératives. Ce terreau, c'est celui de la vie associative

qui bouillonne et prend des formes multiples dans toutes les sociétés occidentales. Le foisonnement associatif contemporain n'est plus l'expression d'identités collectives fortes, mais plutôt de consciences collectives « partielles », focalisées sur des enjeux précis et concrets. Aujourd'hui, ces acteurs sont rassemblés par une conscience commune de la nécessité de relever des défis sociaux comme les nouvelles formes d'exclusion sociale, la prise en charge des personnes handicapées, les besoins liés à l'accueil des migrants. Mais les mobilisations collectives se multiplient encore plus autour d'initiatives qui amorcent la transition économique, écologique et énergétique déjà évoquée plus haut. À travers certains défis, certains enjeux, ce sont des « communautés de destin », partielles mais néanmoins fortes, qui se construisent un peu partout car c'est bien le devenir des prochaines générations et le destin de la planète qui sont en jeu. On l'aura compris, l'avenir des coopératives dans un tel contexte renouvelé ne peut être appréhendé que par un regard embrassant l'ensemble du paysage de l'économie sociale, c'est-à-dire tout le spectre des pratiques économiques et socio-économiques de type associatif ou coopératif. Au cours des dernières décennies en Belgique, beaucoup de ces dynamiques se sont inscrites dans des statuts associatifs qui permettaient la mobilisation de ressources non marchandes comme des subsides publics, des dons privés et du travail bénévole. Mais les politiques d'austérité réduisant les subventions publiques d'une part, les excès et dérives de nombreuses pratiques capitalistes d'autre part, font que de multiples initiatives citoyennes s'inscrivent de plus en plus dans des activités marchandes où l'on redécouvre la force historique mais aussi tout le potentiel

de la coopérative comme creuset de pratiques alternatives au capitalisme.

À l'inverse, si l'on regarde l'évolution actuelle de certaines branches anciennes de l'économie sociale, on ne peut qu'être frappé par l'affaiblissement, voire la disparition, de nos deux conditions. Ainsi, dans la distribution, l'assurance, le crédit, les activités en amont et en aval de l'agriculture, il est évident que la nécessité de réponses coopératives s'est faite beaucoup moins pressante à mesure que les mêmes biens ou services pouvaient être obtenus à des conditions similaires auprès d'entreprises classiques. De même, l'identité collective des membres s'est généralement effritée dans les coopératives d'usagers, qui comptent aujourd'hui des dizaines, voire des centaines de milliers de coopérateurs tandis que la clientèle s'est énormément diversifiée, incluant de plus en plus de non-membres.



Les mobilisations collectives se multiplient encore plus autour d'initiatives qui amorcent la transition économique, écologique et énergétique.

En d'autres termes, les deux conditions historiques de l'émergence des coopératives et de leur développement ne sont plus guère réunies pour certaines branches d'activités traditionnelles et cela contribue beaucoup, selon nous, à expliquer les évolutions de ces dernières décennies. Dans un secteur comme la distribution, les coopératives de consommation créées au siècle passé ou au début du XXème siècle ont connu un très net recul et ont parfois même complètement disparu.

Dans d'autres cas, c'est plutôt le passage à du « coopitalisme » qui interpelle. L'internationalisation des activités et la concurrence exercent de telles pressions qu'un certain nombre de grandes coopératives sont amenées à adopter les pratiques dominantes dans leur secteur d'activité : concentration financière croissante, intégration dans d'autres groupes, non coopératifs, création de filiales que les membres ne contrôlent plus du tout, etc.

Ces tendances remettent évidemment en question l'identité originelle des entreprises concernées et invitent à s'interroger sur les possibilités de maintenir les spécificités de la coopérative au-delà d'une certaine taille et surtout dans un

contexte d'intense compétition et de concentration rapide des capitaux. Mais, en même temps, elles suggèrent que c'est sans doute à ces deux conditions que les coopératives et l'ensemble de l'économie sociale peuvent apporter une contribution originale et significative à nos sociétés : d'une part, en investissant les espaces où des besoins importants sont peu ou pas rencontrés par les entreprises privées classiques et par les pouvoirs publics, d'autre part, en misant sur des dynamiques participatives qui, comme la démocratie, doivent sans cesse être réalimentées. L'apparition il y a une vingtaine d'années puis le foisonnement aujourd'hui d'un nouveau type de coopératives est emblématique de cette double dimension : les « coopéra-

« CE QUI ME RÉJOUIT LE PLUS, C'EST L'INVESTISSEMENT DES JEUNES »

« IL VA falloir y travailler aussi ? » Voilà la question que je me posais en apprenant la naissance prochaine de cette coopérative à Schaerbeek. J'étais un peu réticente : encore travailler, alors que j'étais déjà pensionnée depuis plus de dix ans... Finalement, je me suis quand même rendue à une soirée d'informations.

M'investir trois heures toutes les quatre semaines, ce n'est pas la mer à boire, d'autant plus que les possibilités de travail sont très diverses. Alors je me suis lancée dans l'acquisition de parts de coopérateur (minimales au départ mais que je compte augmenter).

Pour ma première permanence, j'ai pu faire appel à la compagne d'un de mes fils et, en compagnie de quatre autres coopérateurs, nous avons nettoyé et rangé le magasin de manière à ce qu'il soit nickel pour l'ouverture le lendemain matin. Cela nous a pris deux heures environ. J'aime tenir la caisse, cela me permet de rencontrer les autres coopérateurs et de découvrir facilement les produits : nombreux, variés, en majorité bio et favorisant les circuits courts.

Le choix de l'emplacement géographique du magasin – un quartier très multiculturel – peut paraître étonnant. Mais le bio et autres alternatives d'achat, ce n'est pas que pour les bobos. On vient y faire ses achats à vélo, il n'y a d'ailleurs pas assez

tives sociales », nées en Italie au début des années 1990, et leur impressionnant développement depuis lors, ont inspiré les gouvernements de nombreux autres pays qui ont voulu promouvoir des initiatives entrepreneuriales au service d'une mission sociale¹.

//

La tradition la plus ancienne et peut-être la plus noble de l'économie politique ne voulait concevoir les activités productives de l'homme qu'en fonction du sens qu'elles pouvaient avoir pour la collectivité toute entière.



vivre les valeurs de solidarité, de défense de la nature, de proximité, d'un bien-vivre autre que la consommation à tout crin. Merci à tous ces jeunes qui osent se lancer dans des projets qui semblent un peu fous. Pour pouvoir ouvrir le 4 septembre – date du démarrage effectif de la coopérative en 2017 – que d'entraide... on ne compte pas ses heures !

Par **RITA DOOMS**, coopératrice chez BEEScoop, un supermarché coopératif, participatif et à but non lucratif situé à Schaerbeek, Bruxelles (www.bees-coop.be).

CONCLUSION

Avec le cadre d'analyse que nous avons proposé, nous espérons avoir mis en lumière les ressorts les plus profonds et les plus classiques de la coopérative, ceux que l'on retrouve à travers toute l'histoire de celle-ci. Mais il va de soi que bien d'autres facteurs peuvent aussi concourir à l'émergence et au succès des initiatives coopératives et, plus généralement, d'économie sociale. En particulier, on ne peut sous-estimer l'importance d'un leadership de qualité dans le portage des projets. On parle d'ailleurs aujourd'hui d'entrepreneurs sociaux pour désigner ce profil, assez rare mais indispensable, de personnes capables, seules ou à quelques-unes, d'assurer dynamisme et rigueur éco-

de place pour les garer aux heures d'affluence. Oui, les jeunes désirent un autre mode de vie et s'engagent sur cette voie en payant de leur personne. À ceux qui croyaient que l'entraide et la solidarité étaient mortes, détrompez-vous, la relève est là !

« BEES coop », c'est une coopérative Bruxelloise Écologique Économique et Sociale. Pourquoi « bees » ? Bees veut dire abeilles... S'il est bien quelqu'un qui coopère toujours, ce sont les abeilles.

Ce qui me réjouit le plus, c'est l'investissement des jeunes, ils sont bien là pour

nomique à une entreprise et en même temps d'animer et de mobiliser les acteurs de celle-ci autour d'une finalité sociale ou sociétale ; en d'autres termes, d'assurer l'intégration équilibrée et la fécondation réciproque d'une dynamique associative et d'un projet entrepreneurial. Cette perspective historique nous a aussi permis de ré-encastrer les coopératives (et plus

largement l'économie sociale) dans leurs matrices sociales et culturelles. En cela, nous avons voulu aussi renouer avec la tradition la plus ancienne et peut-être la plus noble de l'économie politique, qui ne voulait concevoir les activités productives de l'homme qu'en fonction du sens qu'elles pouvaient avoir pour la collectivité toute entière.

NOTES

1. L'appellation générique de ce type d'initiatives est plutôt celle d'entreprise sociale mais, en pratique, celles-ci développent le plus souvent des pratiques coopératives même s'il ne s'agit pas au sens strict d'un statut juridique de coopérative sociale. Voir à ce sujet le chapitre 6 de l'ouvrage *Economie sociale et solidaire*, dirigé par J. Defourny et M. Nyssens, De Boeck Supérieur, Louvain-la-Neuve, 2017.

INNOVER POUR LA TRANSITION : LA VOIE DES COOPÉRATIVES

Face aux défis du monde, le mouvement coopératif représente une solution à laquelle on ne songe pas d'emblée. Pourtant, le phénomène du coopérativisme est de grande ampleur puisque le secteur compte plus d'un milliard de membres dans le monde. Qu'est donc le mouvement coopératif ? Quels en sont les grands principes ? Quels sont les conditions d'émergence d'une coopérative et les moyens qu'elle peut se donner pour rester fidèle à ses principes de base ? En quoi les coopératives sont-elles un moyen pour incarner les principes de la doctrine sociale de l'Église ? Autant de questions qui traversent le dossier d'En Question.

//

L'histoire des coopératives est bel et bien celle de chercheurs et d'acteurs qui ont résolument combattu la rupture entre économie et éthique.

Enzo Pezzini

